



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION PARTIELLE 3, AVENUE CALVIN

PRENEZ AVIS que le comité de démolition de la Ville de Candiac étudiera, le **1^{er} mai 2024 à 17 h 00**, lors d'une séance qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de démolition pour le garage attenant au bâtiment principal situé au **3, avenue Calvin**, dans la zone H-314.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le comité relativement à cette demande.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 25 avril 2024, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la soussignée au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, J5R 3L8 ou par courriel à greffe@candiac.ca.

Candiac, le 15 avril 2024

Pascale Synnott, avocate
Greffière et directrice
Services juridiques